

# A vos agendas...



1° semestre

## Les Actions Educatives Familiales, une démarche innovante pour mobiliser les parents en situation d'illettrisme ou à faible capital scolaire

**Jeudi 16 mai**

de 14h à 16h30, à Campus/FAOL 17 Quai Riquet, Carcassonne

*En France, comme partout en Europe, le nombre de personnes en situation d'illettrisme qui s'engagent dans des formations reste très faible même lorsqu'il existe des offres multiples et variées dans leur environnement proche. Il est primordial, nous le savons bien, que la demande de formation puisse émaner de la personne elle-même. Mais comment la susciter pour permettre aux 2 500 000 personnes qui sont concernées de sortir de l'illettrisme ?*

*Le but de ces actions est de permettre à des parents d'être autonomes dans toutes les situations de leur vie quotidienne tant au niveau personnel que familial, social, professionnel ou citoyen, participer à la prévention de l'illettrisme chez les enfants et les jeunes en évitant de reproduire les difficultés parentales.*

*C'est une action menée avec et pour des familles, pour qui la non-maîtrise des savoirs et compétences de base : parler, écouter, lire, écrire, calculer, se repérer, rend difficile l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants, les contacts avec l'école, l'accès à des équipements éducatifs, culturels, l'exercice de la parentalité dans toutes ses dimensions.*

### Objectifs de la séance

- Reconnaître ce qui singularise les AEF dans différents champs : éducatif, social et culturel et sur le champ de la parentalité en proposant des principes structurants, communs à toutes les actions éducatives familiales,
- Inclure un volet d'action de type AEF dans des dispositifs existants,
- Faciliter la démarche de mise en œuvre, ,
- Favoriser des initiatives, identifier les conditions de réussite d'une démarche d'AEF.

### Contenu

- Les objectifs des AEF
- Les différents axes
- La démarche, les principes structurants d'une AEF
- Les 3 étapes clés pour la mise en place d'une AEF
- Des exemples d'AEF au niveau national, régional

### Démarche

Alternance d'apports d'information et d'échanges

### Public

Coordonnateurs et formateurs des organismes de formation - intervenants socio-éducatifs - travailleurs sociaux – enseignants - élus locaux – responsables et acteurs institutionnels susceptibles d'impulser, d'inclure et de porter les AEF dans des politiques territoriales - chefs de projets susceptibles d'initier, d'animer des partenariats locaux incluant les AEF - directeurs de structures associatives ou parapubliques et à leurs intervenants - professionnels et bénévoles du champ éducatif et social : formateurs, équipes pédagogiques, animateurs, médiateurs

**Intervenante : Christelle LEBLANC**, Chargée de mission nationale Prévention de l'illettrisme, Soutien à la parentalité à ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme)



Cette action est financée par

